

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Nicole CHAUX, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Philippe ROUX, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Sandy GOUTORBE, Aurélien ALLARD, Michel CHAUX

Absent:

II Points abordés:

1	<p>Choix entreprise pour travaux rénovation Place de l'église suite Appel d'Offres</p> <p>L'appel d'offres a été lancé fin mars 2022 et clôturé le 29 avril 2022. Deux entreprises ont postulé: Eurovia et Eiffage. Le coût estimé des travaux était de 153 605 €. Eurovia fait une proposition à 137 694 € et Eiffage à 146 397 €. Les délais proposés par les deux entreprises sont identiques (6 mois). Le Maître d'Ouvrage propose de retenir Eurovia. Le Conseil Municipal valide ce choix. Une réunion préparatoire au chantier aura lieu le 7 juillet avec toutes les parties prenantes (Eurovia, Maître d'Ouvrage et Département). Les travaux commenceront le 29 août 2022.</p>
2	<p>Point sur les travaux au gîte de la Plagnette</p> <p>Les travaux de placage et de plâtrerie sont terminés, la phase de carrelage va débuter. L'ensemble des travaux devraient s'achever début septembre. Lydie Faye pilote la phase d'achat des équipements nécessaires pour l'ameublement en relation avec les gérants du Domaine de La Plagnette.</p>
3	<p>Rénovation des Pistes Forestières</p> <p>Suite au diagnostic réalisé, une première tranche de rénovation des pistes forestières a été actée par le Conseil Municipal. Un échange avec M. Laurent Russias de la DEEFA nous a éclairé sur les subventions possibles. Une enveloppe sera attribuée à CCPU, notre Communauté de Communes et permettra de couvrir 50% des frais engagés. Pour avoir droit à ces subventions, les travaux doivent être réalisés sur des massifs forestiers bien précis et les devis doivent émaner de 2 entreprises différentes. Une première entreprise a visité les lieux et doit nous fournir un chiffrage des travaux. Une deuxième entreprise sera prochainement sollicitée.</p>
4	<p>Dissolution SIVU Maison de Retraite de Noirétable</p> <p>Ce SIVU avait été constitué pour souscrire les prêts nécessaires aux travaux de rénovation de la maison de retraite, et notre commune y était représentée. Les emprunts étant dorénavant soldés, le SIVU doit être dissous. Le Conseil valide cette dissolution.</p>
5	<p>Compte rendu de la réunion sur les bio déchets.</p> <p>Guy Farget et Bruno Pilonchery ont représenté la commune à cette réunion. La Communauté de Communes CCPU s'est donné comme objectif de ne plus avoir à collecter de bio déchets en 2025. Actuellement ces bio déchets représentent environ 30% du tonnage collecté (42 kg de bio déchets/foyer /an pour un poids moyen de 136 kg de déchets collectés). CCPU met en œuvre un scénario permettant à chaque habitant de traiter lui-même ses bio déchets. Pour cela des composteurs individuels seront mis à disposition des usagers pour un coût de 25€ au lieu de 60 €. L'achat d'un broyeur de déchets verts est à l'étude au sein de CCPU. Ce broyeur serait ensuite loué aux communes membres.</p>
6	<p>Mise en place de la nomenclature M57</p> <p>Le Conseil est sollicité pour valider un nouveau référentiel budgétaire et comptable appelé M57. Celui-ci a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Le Conseil valide ce nouveau référentiel.</p>
7	<p>Etablissement des tours de rôle pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022</p> <p><u>Composition Bureau de Vote :</u> Président JH Peurière, Secrétaire M Chaux, Assesseurs: T Meunier; B Pilonchery.</p> <p><u>Tenue du Bureau de Vote:</u> 08h00- 10h30: JH Peurière; L Faye; T Meunier; JL Fafournoux 10h30 - 13h00: S Goutorbe; B Pilonchery; M Vasseur; A Allard 13h00- 15h30: M Chaux, V Brunet, Q Ossedat 15h30- 18h00: G Farget; P Roux, N Chaux</p>
8	<p>Questions Diverses</p> <p>* Le Conseil vote l'octroi de 450 € à la nouvelle association intercommunale AirPur. Cette association va piloter l'organisation sur notre territoire du Tour du Roannais 2022. Cette compétition cycliste passera dans chacune des communes de CCPU.</p> <p>* Les travaux de la nouvelle salle du Conseil sont dans la phase placo et peintures.</p> <p>* Système Sécurité Incendie Hôtel La Plagnette: attente des devis de 3 sociétés pour début juin.</p> <p>* Fleurissement réalisé, inscription au concours Villages Fleuris.</p> <p>* Apéritif de la fête patronale offert par la municipalité le 3 juillet-11h30. Les flyers seront distribués le 18 juin avec ceux du Comité des Fêtes.</p> <p>* Inauguration Bar-Tabac et Coworking le 22 juillet à 18h par Mme La Préfète.</p> <p>* Suite réclamation d'un particulier, il est rappelé que la date de référence pour la facturation d'un raccordement au réseau d'eau est la date de la demande.</p> <p>* Les 3 communes du RPI ont défini 3 tarifs pour la cantine scolaire: 0,85 € si coeff. familial < 600; 1 € si Coeff compris entre 600 et 900 et 3 € si coeff > 900.</p>
<p>Prochaine réunion adjoints : Lundi 13 juin 2022 à 9h30 Prochain Conseil : Mardi 05 Juillet 2022 à 20h00</p>	